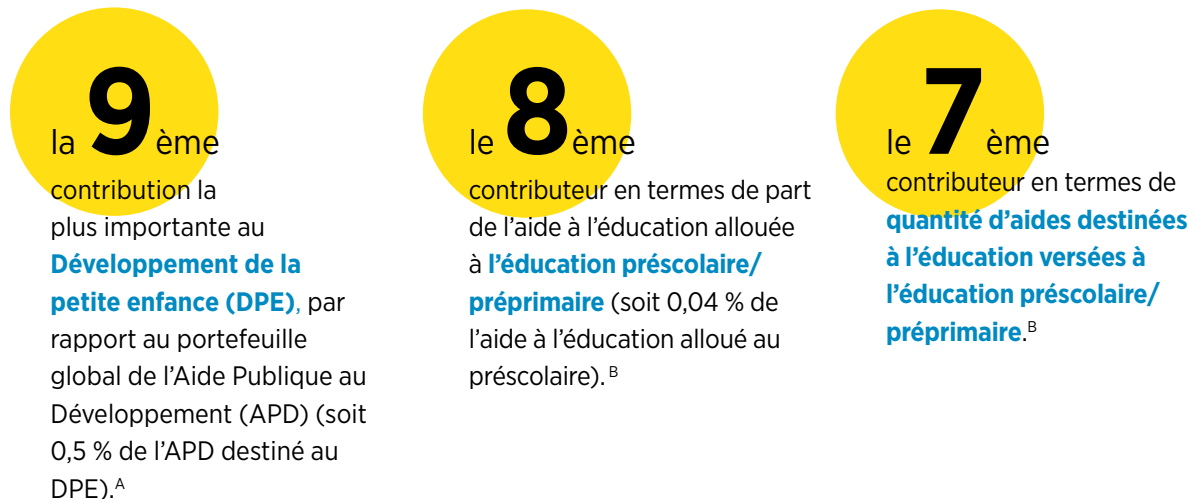


# POUR TOUS LES ENFANTS, SANS EXCEPTION

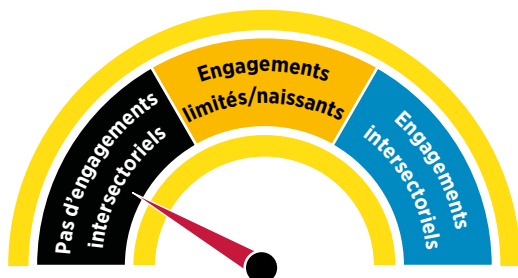
## Investir dans les premières années

La France est le **cinquième pays donateur** au monde, et le président français, Emmanuel Macron, s'est **engagé à augmenter le niveau d'aide publique au développement à l'étranger.**<sup>1</sup> La France a quatre secteurs stratégiques prioritaires : la stabilité internationale, le changement climatique, **l'éducation**, l'égalité des genres et la santé mondiale.

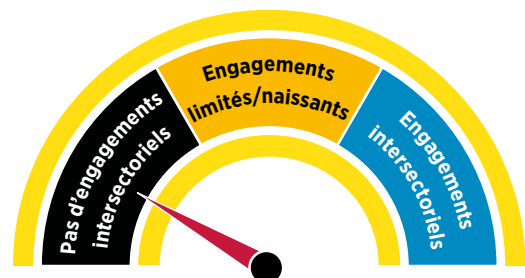
Une évaluation de 10 donateurs a montré qu'en 2017, la France était :



### Engagement stratégique envers le développement de la petite enfance



### Engagements de financement de l'éducation préscolaire incluant les personnes handicapées



<sup>A</sup> Le tableau comparatifs des dépenses des donateurs pour le DPE peut être consulté dans le rapport global correspondant.

<sup>B</sup> Dans ce rapport, deux aspects ont été examinés pour comparer l'aide allouée à l'éducation préscolaire par différents donateurs. Premièrement, le montant total (montant quantitatif) alloué à l'aide à l'éducation préscolaire, et deuxièmement, en vue de mesurer « l'effort » du donateur, les auteurs de ce rapport ont comparé le ratio des aides allouées au secteur de l'éducation préscolaire par rapport aux aides totales versées au secteur de l'éducation. Le tableau comparatif peut être consulté dans le rapport global correspondant.

## Développement intégré et inclusif de la petite enfance (DPE)

**La France a très peu donné aux domaines DPE de la santé, de la nutrition, de l'éducation et de l'assainissement analysés pour ce rapport.** De plus, un pourcentage plus faible des aides totales de la France est alloué au DPE par rapport aux nombreux autres donateurs principaux. C'est pourquoi la France arrive neuvième dans le classement des neufs donateurs examinés. En outre, une recherche dans les projets d'aide actifs récents dans la base de données de l'Agence Française de Développement (AFD) n'a révélé aucun projet portant une attention particulière au DPE dans les descriptions des projets.<sup>2</sup>

### Aide à l'éducation préscolaire et préprimaire

Le président français, Emmanuel Macron, a donné à l'éducation mondiale une importance stratégique pour son gouvernement. Dans le cadre de cet engagement, au début de 2018, le président Macron a organisé le Partenariat mondial pour l'éducation à Dakar (Sénégal) avec le président sénégalais.

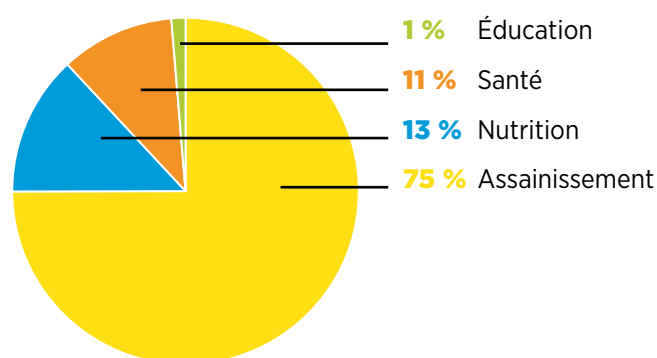
**Cependant, l'éducation préscolaire n'a actuellement qu'une faible priorité pour le gouvernement français. Seulement 0,07 % de la totalité des aides versées par la France entre 2013 et 2016 dans le secteur de l'éducation étaient affectées à l'éducation préscolaire.**

Ce pourcentage est passé à 0,04 % des aides à l'éducation en 2017.

Près des trois quarts de l'APD bilatérale de la France pour l'éducation était consacrée à l'enseignement post-secondaire (fig. 1). La quasi-totalité de la somme est utilisée pour couvrir les coûts liés aux étudiants de pays en voie de développement faisant leurs études en France. L'éducation de base, qui comprend les fonds alloués à l'enseignement primaires, l'éducation préscolaire et les compétences élémentaires pour les jeunes reçoivent très peu de fonds avec uniquement 11 % en 2017 par rapport à l'enseignement post-secondaire. Par catégorie, la figure 2 montre que l'éducation préscolaire reçoit un très petit pourcentage d'une somme déjà minime des aides allouées par la France à l'éducation. Cependant, la France est le 4<sup>ème</sup> donateur du PME.

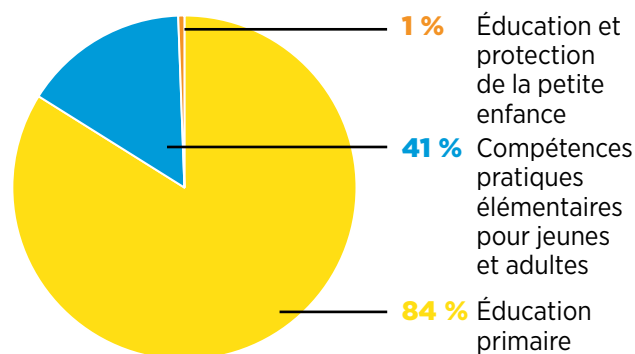
Cela témoigne également d'un manque d'engagement

FIGURE 1 Affectation des aides versées par la France par sous-secteur. Versements en 2017 en dollars US constants



Source : Système de notification des pays créanciers de l'OCDE. Consulté en mai 2019

FIGURE 2 Répartition par catégories pour « l'éducation de base ». Versements en 2017 en dollars US constants, CAD OCDE



Source : Système de notification des pays créanciers de l'OCDE. Consulté en mai 2019

stratégique envers l'éducation préscolaire. Les travaux de l'AFD sur l'éducation sont guidés par la Stratégie éducation, formation, emploi pour 2016-2020<sup>3</sup>. Elle ne contient pas d'engagements envers l'éducation pour la petite enfance, c'est-à-dire l'apprentissage préprimaire ou précoce ou l'éducation préscolaire.

**Plus largement, le document ne s'engage d'aucune manière envers l'éducation des enfants handicapés ni envers des approches d'éducation inclusive.** Le handicap ne fait pas l'objet d'une mention spécifique dans ce document. Le document fait référence aux « plus vulnérables » comme un objectif pour atteindre une éducation de base de qualité et équitable, mais

<sup>2</sup> C'est ce qui ressort d'une analyse du code-objet de l'éducation préscolaire dans la base de données du SNPC du CAD de l'OCDE. Cela montre que ces dépenses font partie du modèle décentralisé de « coopération locale » du gouvernement en faveur de l'assistance technique des autorités locales aux projets locaux/régionaux des pays destinataires. Aucune autre information n'a pu être récupérée étant donné que les codes-projets ne sont pas disponibles pour analyse sur la plateforme de la base de données de l'AFD.

ne définit pas quels groupes sont concernés. De plus, les données de projet<sup>c</sup> concernant le montant alloué à l'éducation préscolaire présentent très peu d'informations sur l'objectif visé. En raison du manque d'informations, il était impossible d'analyser davantage les approches inclusives des handicaps du financement.

**Espoir pour l'avenir : il convient de noter que l'accent mis par Macron sur l'éducation conduira probablement à un accroissement des financements dans ce secteur.**

En outre, en 2019, la France assumait la présidence du Groupe des Sept (G7) et s'est engagée à lutter contre les inégalités, y compris en appuyant le rôle de l'éducation préscolaire. Comme le dit Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation et de la jeunesse : « La lutte contre les inégalités scolaires commence dès le plus jeune âge. C'est pourquoi, les enjeux de la scolarisation précoce, défi auquel sont confrontés tous les pays, seront au centre de nos échanges ».<sup>4</sup>

**Santé, nutrition et assainissement**

La santé est une priorité majeure dans la politique de développement française. La stratégie de la France en santé mondiale 2017-2021 dirige l'ensemble des investissements dans la santé.<sup>5</sup> Cependant, le document de stratégie n'inclut pas d'engagements fermes envers des programmes DPE ni de résultats explicites liés à l'amélioration du DPE. Cela étant, cette stratégie contient des engagements clairs envers la santé maternelle et infantile en tant qu'ensemble de programmes et de bénéficiaires ciblés dans le but de soutenir les plus vulnérables. La promotion de la santé pour les plus vulnérables est l'un des secteurs prioritaires identifiés dans la stratégie pour les interventions de santé.<sup>D</sup>

Dans le document stratégique, la France renouvelle son engagement envers la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent (SRMNIA), en particulier dans les pays d'Afrique occidentale

et centrale ». Mais il convient de faire preuve de circonspection. Par rapport à d'autres donateurs qui soutiennent la santé maternelle et infantile en tant que priorité centrale et stratégique, la France a moins d'interventions de santé maternelle et infantile dans les secteurs de la santé et de la nutrition.

De plus, l'analyse réalisée pour ce rapport révèle que les domaines soutenant le DPE font l'objet de très peu d'attention. Un examen des projets actifs des données libres d'accès sur les aides sur le site de l'AFD a révélé que seulement 3 % d'entre eux contenait le terme « maternel » ou « santé infantile » dans la description du projet.<sup>E</sup> Sur plus de 800 projets identifiés dans cette analyse, seulement trois soutenaient la petite enfance en tant que groupe bénéficiaire principal.<sup>F</sup> Le DPE n'était mentionné en tant que résultat ou approche de programme dans aucun des projets actifs. Dans la même série de données, une recherche portant sur la programmation infantile inclusive des handicaps a également été effectuée (pas uniquement ciblée sur la petite enfance)<sup>G</sup>. Seuls quatre pays ou projets<sup>H</sup> mentionnaient la prise en charge des besoins des personnes vivant avec un handicap, et seulement deux ciblaient les enfants (de tous âges). En d'autres termes, aucun résultat global concernant la petite enfance n'était identifié dans les projets et il n'y avait pas de dépenses spécifiquement consacrées au soutien des interventions liées aux handicaps.

L'eau et l'assainissement étaient également une priorité de l'aide française au développement : 8 % des aides étaient allouées à ce secteur en 2017. Celles-ci se concentrent fortement sur l'appui aux programmes fournissant des services d'eau et d'assainissement aux plus pauvres, en particulier les femmes et les enfants. Une évaluation initiale des projets a également révélé qu'il y avait des recoupements importants avec d'autres secteurs et résultats, comme la santé maternelle et infantile, en tant que partie intégrante du DPE.

<sup>D</sup> La stratégie en santé mondiale 2017-2021 distingue quatre priorités pour les interventions de santé : le renforcement des systèmes de santé avec un engagement à soutenir la couverture universelle de santé, la sécurité sanitaire au niveau mondial, la promotion de la santé pour les plus vulnérables et le développement de l'expertise, de l'innovation et de la recherche dans la santé au niveau mondial.

<sup>E</sup> Une recherche portant sur les initiatives se concentrant délibérément sur les enfants dans la base de données des projets n'a trouvé que six projets. Parmi eux, seuls trois projets, situés au Cambodge, au Sri Lanka et à Haïti, étaient explicitement classifiés comme projets de petite enfance. Les mots-clés « maternel » et « santé infantile » ont également été utilisés pour examiner des projets au Mali, au Malawi, à Madagascar, au Sénégal, au Niger, au Togo, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, au Burkina Faso, à Haïti, en Afghanistan et au Bénin. Cette recherche a révélé que sur les 883 projets concernés, seulement 29 au total mentionnaient des aspects maternels ou infantiles, soit 3 % seulement.

<sup>F</sup> Une recherche des mots-clés « développement de la petite enfance », « petite enfance » et « DPE » a été réalisée sur l'ensemble des projets et n'a abouti à aucun résultat.

<sup>G</sup> La recherche incluait les mots « handicap », « handicapé » ainsi que des programmes d'identification précoce comme « ECI », « identification petite enfance » et « évaluation ».

<sup>H</sup> Les quatre pays étaient le Tchad, le Mali, le Maroc et la Palestine. Il y avait également une aide globale au travail transnational de Handicap International. Les projets au Tchad et au Maroc ciblaient également les enfants.

## Conclusions

De manière générale, la France n'a pas ou peu d'engagement envers une approche multisectorielle de la programmation DPE, et aucun engagement de dépense ou stratégique n'a été identifié dans cette étude. Même dans les secteurs de la santé ou de la nutrition, dans lesquels la santé infantile et/ou maternelle font l'objet d'une attention explicite, la programmation et les versements d'aides réels sont faibles. Certains signes témoignent d'une forte attention portée à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) dans les programmes de santé maternelle et infantile qui doit être encouragée. En termes d'aides à l'éducation, la France ne semble pas avoir d'approche stratégique spécifique à l'éducation préscolaire.

L'AFD a une nouvelle devise qui dit : « un monde en commun ne laissant personne pour compte »<sup>6</sup>, ce qui semble soutenir l'inclusion des populations vulnérables en tant que bénéficiaires de leur travail. Cependant, il n'y a pas de politiques ou stratégies qui semblent soutenir les personnes handicapées, notamment dans la petite enfance, dans les domaines du DPE. De plus, le handicap n'est mentionné qu'une fois dans les politiques principales de l'AFD, la stratégie du Groupe AFD 2018-2022<sup>7</sup> et la politique de responsabilité sociétale<sup>8</sup>. En d'autres termes, la France doit faire beaucoup plus d'efforts pour intégrer davantage d'approches de développement tenant compte des handicaps.

## À PROPOS DU RAPPORT DE RECHERCHE ET DES PROFILS DONATEUR

Light for the World et ses partenaires ont réalisé une analyse détaillée des aides versées par 10 donateurs pour soutenir le développement de la petite enfance. La Belgique, le Canada, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis sont les six donateurs bilatéraux analysés dans ce rapport, ainsi que quatre donateurs multilatéraux : l'Union Européenne, la Banque Mondiale, l'UNICEF et le Partenariat mondial pour l'éducation. Une attention particulière est portée dans cette étude aux engagements des donateurs envers les enfants vulnérables, risquant d'être marginalisés ou présentant un retard d'apprentissage en raison d'un handicap. C'est pourquoi, en plus des aides versées, les cadres stratégiques des donateurs ont également été analysés.

Light for the World et ses partenaires ont également fourni les données pour dresser les profils des donateurs.

## Recommandations

La France devrait :

- Concevoir une stratégie ou un plan de la manière dont les investissements dans l'éducation préscolaire et les écoles préprimaires peuvent aider à lutter contre les inégalités et créer un monde qui ne laisse personne pour compte.
- Définir des objectifs assortis de délais précis pour rendre tous les projets d'APD inclusifs des handicaps, et, ce faisant, leur permettant potentiellement de soutenir le développement de la petite enfance.
- Inciter le PME à prêter une attention accrue et à investir davantage dans l'éducation préscolaire.
- Augmenter le financement de l'éducation préscolaire et préprimaire et viser à ce que ce secteur représente 10 % du budget d'aides alloué à ce secteur sur le long terme.
- Utiliser les financements préexistants en matière de santé, WASH et nutrition pour soutenir des systèmes et plateformes préexistants afin de se concentrer davantage sur les avantages du DPE.
- La France devrait davantage inclure les handicaps dans ses programmes de développement, y compris dans les secteurs de la petite enfance.

## RECUEIL D'OUTILS DE PLAIDOYER

Ce profil donateur est l'un des 10 plaidoyers pour l'APD. Il y a également quatre pays bénéficiaires de plaidoyer national, ainsi qu'un Rapport Général et une liste facile à utiliser pour soutenir la conception de programmes de DPE inclusifs visant à soutenir les enfants les plus marginalisés.



Une note méthodologique apportant plus d'informations sur la procédure d'analyse ainsi que tous les outils

peuvent être consultés sur : [www.light-for-the-world.org/inclusive-ecd-investment](http://www.light-for-the-world.org/inclusive-ecd-investment)

**REFERENCES:** 1. Donor Tracker. Profil donateur de la France. <https://donortracker.org/country/france>. Consulté en juillet 2019. 2. Portail d'accès libre aux données. Agence Française de Développement (AFD). <https://opendata.afd.fr/page/accueil/>. Consulté en juillet 2019. 3. AFD. Stratégie éducation, formation, emploi. Agence Française de Développement ; 2018. 4. Blanquer JM. 2019. Présidence française du G7 consacré à la lutte contre les inégalités. <https://www.education.gouv.fr/2019-presidence-francaise-du-g7-consacre-la-lutte-contre-les-inegalites-6935>. Publié en 2019. Consulté en août 2019. 5. République Française. *de stratégie de la France en santé mondiale* Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (MAEDI) ; 2017. 6. Nos secteurs d'intervention. Agence Française de Développement (AFD). <https://www.afd.fr/fr/nos-secteurs-d-intervention>. Consulté en juillet 2019. 7. AFD. *Pour un monde en commun. Stratégie 2018-2022 du groupe AFD*. Agence Française de Développement ; 2017. 8. AFD. *La politique de responsabilité sociétale du groupe AFD 2018-2022*. Agence Française de Développement (AFD) ; 2017.